ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N°

3886

observation envoyée à l'academie par Mr. Castanet Maitre Chirurgien à Pamier; Contient le recit suivant

Au mois d'avril de l'année 1743 un jeune homme agé de 22 ans domestique dans une ~~terre~~ ferme à la Campagne tomba de huit pieds de haut sur un échalas ou espece de fourche planté en terre, dont les pointes étoient fort égües et de figure quadrangulaire. La plus courte de ces pointes lui entra dans la poitrine entre la quatriéme et la Cinquiéme des vrayes Cortes, du Côté droit, en Contant de bas en haut, et à la distance de l'epine du dos d'un pouce et demi, et le retint comme suspandu sans qu'il put se degager. Le bruit de la Chute, et sans doute les Cris du blessé firent acourir le metayer, qui le detacha promptement. il le deshabilla pour examiner la plaie. L'air qui en sortoit avec grand bruit eteignit la lumiere dont on se servoit pour faire cet examen; et pour remedier à l'hemoragie qui etoit Considerable, le metayer fit un gros peloton de toille d'araynée en forme de bouchon, qu'il trempa dans l'huille d'olive et qu'il mit dans la plaie; une Compresse et une serviette autour du Corps acheverent le pendement. il fit Coucher le blessé sur le ventre pendant toute la nuit pour éxiter la sortie du

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 24 d. 34

sang et le landemain matin il le fit conduire à l'hopital de Pamieres. Le medecin et le chirurgien de cet hopital s'etant convaincu par la sonde que la plaie étoit penetrante, crurent le blessé perdu sans ressource; neanmoins ils convinrent de le penser avec une tente. Après sept mois de traitement dans cet hopital, la plaie etant devenue fistuleuse et le malade miné par une fievre lente qui le jetta dans le marasme, on lui conseilla d'aller aux eaux. Mr. Castanet dit quil n'en reçut aucun soulagement, on le crut sans peine, et il revint de nouveau ~~à l'hopital~~ s'abandonner aux soins du medecin et du chirurgien de l'hopital de Pamiers, ou il y demeura jusqu'au commencement du mois de Juillet de l'année 1744. Ce fut dans ce tems que Mr. Castanet qui n'avoit pas encore vu cette plaie fut prié par des personnes charitables ~~de~~ de prendre soin du blessé. Mr. Castanet dit quil avoit la figure d'un cadavre, et quil étoit tourmenté d'une toux continuelle, accompagnée de fievre lente qui le consumoit; cependant que sa respiration étoit assés libre, et quil pouvoit demeurer couché indifferament sur l'un et sur l'autre côté et sur le dos

Mr. Castanef ayant decouvert la plaie, il àperçut un gros mammelon de chaire baveuses avec une ouverture d'ou il découloit un pus louable; il y porta son stiles, mais il ne put pas trouver la routte que tenoit le sinus; il mit le malade en situation, et il emporta l'espece de cul de poule formé par les chaires baveuses, mais le sang qui decoula en quantité obligea Mr. Castanef de remettre au landemain a continuer ses recherches. Au second pensement Mr. Castanef dilàta la plaie avec un bistoury droit; alors le pus sortit de la poitrine par jet avec autant de force que le vin sort d'un tonneau plain qu'on a percés avec un foret (c'est l'expression de Mr. Castanef) et a la quantité de trois chopines. Mr. Castanef qui craignit que le malade ne tomba en foiblesse referma promptement la plaie avec un gros bourdonnet lié, d'autre bourdonnets, de la charpie brute, des compresses et un bandage de corps, et il prescrivit un regime convenable qui fut suivi exactement. Le landemain a la levé de cet apareil le pus sortit de la poitrine en jet et avec autant de rapidité qu'il avoit fait le jour precedant; pour cette fois Mr. Castanef ne s'opposa point a sa sortie, il chercha même a la

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

faciliter; car lorsque le pus cessa de couller, il fit suspendre la respiration du malade en lui fermant le nez et la bouche, et il lui fit faire ensuite une forte expiration; mais il ne sortit par la plaie que de l'air et quelque matiere blanchatre et écumeuse. pour empêcher le sejour du pus sur le diaphragme et pour faciliter sa sortie d'un pensement à l'autre, Mr. Castanet ne mit dans l'ouverture de la poitrine qu'une bandelette de linge effilée qui en facilita la sortie en lui servant comme de filtre; l'exterieur de la plaie fut pansé avec des bourdonnets liés et trempés dans le digestif ordinaire, un emplatre contentif &c. Mr. Castanet à oublié sans doute de marquer qu'il eut soin de faire coucher le malade sur la plaie. pendant ce traitement il ordonna methodiquement les choses les mieux indiquées; le ~~la~~ malade, à qui il avoit desja prescrit un regime convenable fit usage successivement de tisanne béchiques et vulneraires, de purgatifs avec la manne et l'huille d'amandes douces, du lait de chevre coupé avec la seconde eau de chaux &c. les injections detersives adoucissantes et vulneraires

furent aussi employées, ainsi que les eaux de bareges en injections, mais tout cela n'eut aucun succès; au contraire le malade dépérissoit a vüe d'œil. il étoit pensé deux fois par jour et il sortoit de la poitrine une chopine de pus à chaque pensement, et toujours en jet. Enfin Mr Castanet changea de methode par rapport aux eaux de baréges, et au lieu de les employer en injection il les fit boire au malade, à la quantité de quatre verres tous les matins, en laissant une intervale d'une demie heure entre chaque prise. en huit jours de tems le depôt se tarit et il ne sortoit plus de pus de la poitrine. ~~il continua~~ chose étonnante dit Mr Castanet, et avec beaucoup de raison. il continua pourtant les eaux de baréges encore quelque tems, mais comme elles purgeoient un peu trop, il n'en fit prendre que deux verres par matinée. il supprima la bandelette ou espece de mêche qu'il mettoit dans la poitrine; il pensa la plaie molement et avec les medicamens propres a ~~l'incar~~ l'incarner et à la cicatriser; à quoi il parvint

ACADÉMIE NATIONALE DE … BIBLIOTHÈQUE

vers la fin de septembre ; en sorte que cette grande
maladie, à été terminée en moins de trois mois
par m.r Castanef, quoique le malade fus extenué
et presque moribon l'orsquil fut commis a
ses soins. Nous estimons que cette observation
merite de trouver place dans les memoire de
l'academie. Deliberé à Paris ce douze decembre
mil sept cent quarante six. Engerran

Chauvin